



## Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité : WINDSOR

Date du scrutin : 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, M<sup>e</sup> Edwin John Sullivan, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le présent avis est donné avant la fin de la période prévue pour la production des déclarations de candidature. La révision de la liste n'aura lieu que si la tenue d'un scrutin la rend obligatoire.
2. La liste électorale sera déposée au bureau de la municipalité au plus tard le vendredi 3 octobre 2025, à 16h30. Dès son dépôt, elle fera l'objet d'une révision.
3. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
4. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
  - vous avez 18 ans accomplis ;
  - vous avez la citoyenneté canadienne ;
  - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle ;
  - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
  - De plus, le **2 novembre 2025** vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
    - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec ;
    - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
5. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse : **11, rue Saint-Georges, local 230, Windsor** (Salle du Conseil de l'hôtel de ville)



Jours et heures : **Lundi 13 octobre : 10 h à 13 h**  
**Mardi 14 octobre : 14 h à 17 h**  
**Jeudi 16 octobre : 17 h à 20 h**

6. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
7. Vous pouvez joindre le président d'élection ou encore la secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**M<sup>e</sup> Edwin John Sullivan**

**Président d'élection**

11, rue Saint-Georges, Local 230, Windsor (QC) J1S 2L7  
Téléphone : 819 845-7888, poste 128

**Isabelle Labonté**

**Secrétaire d'élection**

11, rue Saint-Georges, Local 230, Windsor (QC) J1S 2L7  
Téléphone : 819 845-7888, poste 127

Fait à Windsor, le 1<sup>er</sup> octobre 2025

M<sup>e</sup> Edwin John Sullivan

Président d'élection

### **Certificat de publication**

Je, M<sup>e</sup> Edwin John Sullivan, greffier de la Ville de Windsor, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le babillard de l'hôtel de ville, au 11 rue Saint-Georges, local 230, à Windsor, ainsi que sur le site Internet de la Ville, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2025, conformément au *Règlement 457-2022 intitulé Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Ville de Windsor*.

Cet avis public a également fait l'objet d'une parution dans le journal Actualités-L'Étincelle le 8 octobre 2025.

Fait à Windsor,  
Ce 8 octobre 2025

M<sup>e</sup> Edwin John Sullivan  
Greffier